

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Hauller, 16 décembre 1884](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Hauller, 16 décembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 décembre 1884](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Hauller](#)

Lieu de destination4-6, rue du Perche, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin retourne à Hauller l'extrait de son casier judiciaire. Il lui explique que l'absence de références de sa part lui fait préférer une autre candidature que la sienne, mais qu'il est prêt à s'entretenir avec lui et à réexaminer sa candidature s'il peut justifier de références complètes.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Le texte de la lettre est barré d'un trait au crayon bleu sur les deux folios de la copie.

Mots-clés

[Emploi](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation2 p. (305r, 306r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
